

Merci de bien vouloir insérer un X à côté du nom de votre employeur

Pour vous aider à remplir la fiche de poste, vous pouvez vous référer à **la page d'information de l'Intra**.

FICHE DE POSTE

Domaine	Interventions techniques			
Famille	Infrastructures			
Métier	Agent de signalisation horizontale et verticale			
Intitulé du poste	Agent (F/H) de signalisation spécialité SV			
Cadre statutaire	Filière <i>2 filières possibles, si missions le permettent</i>	Catégorie	Cadre d'emploi	Niveau de classification du poste <i>(si besoin)</i>
	Technique	C	Adjoint technique	P2
Date de mise à jour de la fiche de poste	03/02/2020			
N° du poste				

Direction générale	Pôle Ingénierie et Services Urbains		
Direction	Direction de la Voirie	Missions	<p>Principales missions pour le compte de Rennes Métropole :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Aménagement, maintenance, entretien des voies, dépendances et des ouvrages d'art, > Gestion du domaine routier métropolitain, en lien avec les communes, > Amélioration de la sécurité routière et gestion du trafic, > Maintenance et amélioration de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse, > Défense extérieure contre l'incendie. <p>Principales missions pour le compte de la Ville de Rennes :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Gestion du domaine au titre du pouvoir de police de la circulation et du stationnement, > Gestion du stationnement payant sur voirie, > Nettoyage du domaine de voirie, des places, des marchés et des sanitaires publics, > Lutte contre les tags et l'affichage sauvage, > .Conseils, prestations techniques et logistique sur la programmation événementielle de la Ville de Rennes.
		Effectif	489

Service	Exploitation Plateforme de Rennes	Missions	Maintenance en régie de la voirie et de la signalisation
		Effectif	108
Agent : nom, prénom et matricule <i>pour les recrutements seulement</i>			

Situation hiérarchique	Fonction de son responsable hiérarchique direct (n+1)
	Agent de maîtrise niveau 1 responsable de l'unité signalisation verticale
	Nombre d'agents sous sa responsabilité
	0
	Nombre d'agents encadrés directement par lui (n-1)
	0

Relations fonctionnelles internes et externes de l'agent	Au sein de sa Direction
	Avec tous les services de la Direction de la Voirie
	Au sein de la Ville, du CCAS et de Rennes Métropole
	DEI, DEE, DS
	Avec les élus
	Non
	En externe
	Les riverains et les usagers

Attributions du poste <i>(finalité générale du poste)</i>	Entretenir, maintenir et réaliser des travaux de signalisation verticale
---------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------

Missions de l'agent		% de temps consacré à chacune
Mission 1	Maintenance de la Signalisation Verticale	%
Activités	Tâches	
Maintenance d'urgence	Intervention sur la signalisation permanente de police et la signalisation directionnelle suite aux accidents de circulation, vandalisme et incivilités	
Maintenance planifiée	Rénovation de la signalisation verticale de police sur toutes les voies	
	Rénovation de la signalisation verticale d'adressage sur toutes les voies	
	Rénovation de la signalisation directionnelle pour les faces de jalonnement	
	Rénovation de la signalétique externe des bâtiments sur le domaine public routier	
Mission 2	Signalisation Temporaire	%
Activités	Tâches	
Pose de signalisation pour manifestations	Pose puis dépose de panneaux d'interdiction de stationner pour manifestations sportives ou commémorations (courses cyclistes, fête nationale...)	
Pose de panneaux de communication	Mise en place de panneaux d'information sur les travaux en cours à la Ville de Rennes (travaux de voirie, bâtiments...)	
	Pose de panneaux d'enquêtes publiques	
Mission 3	Création de Signalisation Verticale	%
Activités	Tâches	
Pose de nouvelle signalisation	Mise en place de poteaux et panneaux à la demande des services gestionnaires (création de places handicapées, lignes pédibus, programme vélo, adaptations diverses)	
	Mise en place des nouvelles plaques de rues	
Mission 4	Contrôle et suivi de Signalisation Verticale	%
Activités	Tâches	

Contrôle de la signalisation verticale de police	Contrôle de l'état de la signalisation verticale pour procéder à la rénovation
	Nettoyage de la signalisation de police
Contrôle de la signalisation verticale directionnelle	Contrôle de chaque mât de signalisation verticale directionnelle puis rénovation de lettrage suivant les missions entre DRMR et DRME
	Nettoyage de la signalisation directionnelle
Contrôle de l'état de la signalisation d'adressage	Contrôle de l'état des plaques et numéros de rues pour procéder à leur changement
	Nettoyage des plaques de rues
Contrôle de la signalétique externe des bâtiments	Contrôle de l'état de la signalétique externe des bâtiments sur le domaine public routier pour procéder à leur rénovation

Mission 5	Signalisation routière et sécurité des chantiers de voirie
Activités	Tâches
Sécurité des agents	Porter des vêtements haute visibilité et veiller à leur entretien
	Porter des protections individuelles (chaussures, casque, gants...)
	Veiller à la sécurité collective sur les chantiers
Sécurité des chantiers	Pose de panneaux pour les chantiers de voirie ou pour des déviations
Mission 6	Tâches annexes: Entretien et maintenance de la signalisation horizontale
Activités	Tâches
	Réalisation de marquage routier (réfection, création, modification)

Contraintes du poste <i>Ex : exposition au bruit, déplacements fréquents, manutentions lourdes...</i>	Exposition au bruit Travail sous circulation, par tous les temps et en toutes saisons
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

Compétences liées au poste	
Connaissances et savoir-faire souhaités	Connaissance de la réglementation de voirie du domaine public (signalisation permanente et signalisation temporaire)
	Aptitude à la lecture de plan
	Aptitude au travail en hauteur (nacelle)
	Aptitude au port de charges
	Connaissance des livrets "signalisation horizontale" et "signalisation verticale" du cahier des prescriptions générales de l'espace public de la Ville de Rennes
Autres prérequis pour exercer les missions <i>ex : diplôme, expériences...</i>	Permis B exigé
	Attestation AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)
	Expérience dans la pratique de la signalisation verticale
	Prendre des initiatives
	Sens du service public
	Sens du travail en équipe
	Adaptation à la polyvalence (police, adressage et jalonnement)
	Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité au travail
Port des équipements de protection individuelle et respect des protections collectives	

Environnement du poste	
Horaires	8h15-12h00 / 13h00- 16h45
Temps de travail	37 h 30 / semaine avec RTT
Lieu de travail	14 rue Jean Marie Huchet 35000 RENNES
Éléments de rémunération liés au poste	Sujétion pour travail en extérieur

(NBI ...)	
Conditions particulières d'exercice des missions <i>ex. poste itinérant, astreintes...</i>	L'agent peut être sollicité pour assurer une astreinte sécurité de 7 jours consécutifs (1 à 2 fois/an)
Moyens matériels spécifiques	
Dotation vestimentaire	OUI

Fonction correspondant <i>Les fiches de tâches sont disponibles sur l'Intra</i> <i>Cocher les missions assurées</i>	Approvisionnements - commande	
	Documentation	
	Restauration / PDA	
	Moyens de l'administration	
	Informatique	
	Coriolis	
	Propreté	
	Congés	
Formation		

Missions de sécurité au travail <i>Cocher les missions assurées</i>	Assistant de prévention	
	Coordonnateur de site / responsable d'établissement	
	Chargé d'évacuation	

Principaux interlocuteurs de l'agent	Correspondant formation	UA-RH-PRen
	Correspondant congés	UA-RH-PRen
	Correspondant restauration / PDA	UA-RH-PRen
	Correspondant de service (service paie situations administratives)	UA-RH-PRen
	Correspondant informatique	Assist Inter Serv DV
	Assistant de prévention	
	Chargé(e) de ressources humaines	DGS/PISU

Validation du chef de service	Nom : ANDRE Sylvain Date : 03/02/2020
Validation du chargé RH	Nom : TEXIER Sylvie Date :